Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 9470439
Centre d'intérêt: 950

Association d'économie familiale du Québec.

Avis présenté à Madame Lucienne Robillard, Ministre de l'éducation, au sujet des orientations, propositions et questions contenues dans le document "Faire avancer l'école" / par l'Association d'économie familiale du Québec ; 13 décembre 1993. -- [Québec?] : L'Association, 1993.
5 f. ; 28 cm.

Titre de la couv. Notes bibliogr. au bas des p.

Descripteur(s): Economie familiale * Programme d'études * Réforme scolaire * Politique gouvernementale * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Dans son avis, l'Association recommande que le programme d'économie familiale soit maintenu obligatoire à la grille-matière de la deuxième année du secondaire, et qu'il soit optionnel pour les élèves de la quatrième et de la cinquième année du secondaire.

Type de document:

. MFN: 1964

94-70439

CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
1940, BOUL. HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL H2B 1S2

M-1A

AVIS

CABINET et BSM
MEQ-MESS
Référence : 1198
Cote : 51-14-00
Remis à : TREL

présenté à

madame Lucienne Robillard

ministre de l'Éducation

au sujet des orientations, propositions et questions contenues dans le document

"Faire avancer l'école"

par

l'Association d'économie familiale du Québec

13 décembre 1993

Faire avancer l'école ? Oui, mais dans le bon sens !

"Conduire à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires 80 p. 100 des jeunes de moins de 20 ans, en 1996-1997"[1] , est un objectif auquel l'Association d'économie familiale du Québec souscrit. Notre expérience d'enseignants[2] de cette discipline nous oblige toutefois à mettre en question les moyens préconisés pour atteindre cet objectif fort louable.

Le projet de réforme nous rappelle que la formation générale doit inclure, en plus des savoirs de base, des savoir-faire et des savoir-être "qui ont trait à l'< art de vivre > à la fois comme individu et comme citoyen ou citoyenne capable d'affronter les défis sociaux ou éthiques de notre temps."[3]

Comment peut-on lancer une telle affirmation et rediscuter, une fois de plus, le maintien obligatoire du programme d'économie familiale au curriculum scolaire ? Ce programme vient d'ailleurs d'être mis à jour et son objectif global

> **"amener l'élève - membre d'un groupe familial - à s'assurer une qualité de vie en prenant des décisions rationnelles pour satisfaire ses besoins réels, compte tenu des ressources disponibles"**[4]

tient davantage compte des préoccupations environnementales et interculturelles.

Cet enseignement entraîne l'élève à appliquer des principes de planification et de prise de décision dans diverses situations de la vie, pour trouver un meilleur équilibre personnel. Dans ce contexte, l'adolescent analyse les problèmes de la société de consommation, porte un jugement sur le gaspillage des ressources et prend conscience de l'impact de ses choix de consommateur et de producteur.

---

[1] Faire avancer l'école, p. 7.

[2] Dans le but d'alléger le texte, le genre masculin est utilisé à titre épicène, quand le contexte l'exige.

[3] Faire avancer l'école, p.19.

[4] Programme d'études, Économie familiale, formation générale, 2e année, p.2.

L'économie familiale: un plus pour toute la vie

À l'heure de la concertation, alors que tout doit être fait pour mieux soutenir et mieux encadrer les jeunes qui fréquentent nos écoles et les préparer à la vie, le programme d'économie familiale apporte une contribution irremplaçable.

Penser que l'économie familiale se limite à la cuisine et à la couture, c'est oublier que ces techniques s'inscrivent dans un processus de gestion, c'est faire abstraction d'apprentissages plus significatifs tels:

- harmoniser ses relations interpersonnelles
- gérer son temps, son budget, son travail, ses activités
- appliquer une stratégie d'achat
- s'exercer à être un consommateur averti
- satisfaire ses besoins nutritionnels
- réaliser des choix vestimentaires judicieux
- aménager ses espaces personnels à la maison
- protéger son environnement
- etc.

En plus d'assurer à l'adolescent une meilleure maîtrise de sa vie, ces apprentissages permettent une intégration et une utilisation des savoirs de base. Par exemple, l'élève exploite des habiletés dans plusieurs matières:

- en français (ex.: compréhension de textes, acquisition de vocabulaire, traduction de termes anglais, rédaction de travaux...),

- en mathématique (ex.: relevé et application de mesures, calcul de fractions, de pourcentage...),

- en sciences de la nature (ex.: étude des constituants alimentaires et de leurs rôles dans l'organisme, des effets de la chaleur sur les aliments et les fibres textiles, des effets des produits d'entretien sur l'environnement...)

- en sciences humaines (ex.: identification des besoins humains; facteurs de développement personnel, caractéristiques de l'adolescence...)

- etc.

Pourquoi priver les élèves de ces mises en situation concrètes, indissociables d'une formation de qualité et qui, de plus, suscitent leur intérêt et leur motivation[1] ? N'est-ce pas leur retirer des outils précieux pour toute la vie ?

---

[1] Pratte, André: L'économie familiale, le cours le plus aimé des étudiants, La Presse, 29 mai 1989.

La prévention: un investissement rentable

Pour réussir, un projet éducatif ne peut ignorer les problèmes des jeunes auxquels il s'adresse. Les nombreux défis que l'école doit relever (instruire avec moins de ressources financières, former des élèves dans un contexte social en restructuration...), incitent souvent les gestionnaires à adopter des mesures curatives à court terme.

Le Québec vit actuellement des problèmes dont les coûts sociaux (maladie, délinquance, suicide...) sont énormes. Ils ne pourront qu'augmenter dans une société où l'on tente de tout rationaliser au nom du "déficit économique".

Le programme d'économie familiale s'insère dans les **solutions préventives** à moyen et à long termes. Il fournit des **clés** pour aider l'adolescent à solutionner ses problèmes de vie courante de manière efficace. Il l'invite à tenir compte de ses besoins, de ses objectifs et de ses ressources. Il développe des habiletés propres à assumer ses responsabilités dans la famille et ce dans une perspective d'interchangeabilité (désexisation) des rôles.

Il encourage la coopération et l'engagement de l'élève dans son milieu. Il l'incite à prendre en charge sa santé par une saine alimentation, à gérer son budget par l'établissement de ses priorités et la pratique de décisions rationnelles. Il l'aide à se créer un espace physique agréable à la maison, espace où il pourra s'épanouir.

L'élève s'exerce à une meilleure gestion de sa vie quotidienne, précisément parce qu'il est capable d'appliquer ses savoirs ou d'en faire la source de ses actions. N'est-ce pas là l'acquisition d'**un précieux capital pour la vie**, capital susceptible de rapporter des intérêts à long terme ? N'est-ce pas lui donner du **pouvoir** pour qu'il devienne autonome et responsable ?

12. 10. 93 04:06PM -COLLEGE LAVAL P06

L'éducation: notre bien collectif le plus précieux

Les savoirs de base sont indispensables au développement des connaissances et de la pensée, mais une formation globale vise aussi le développement de la personne dans toutes ses dimensions.

L'économie familiale apporte une contribution spécifique à la formation fondamentale et aux problèmes[6] que la réforme cherche à solutionner. L'autonomie et la responsabilité, l'ouverture au sens critique, le sens du travail méthodique, l'aptitude à communiquer et le goût du beau sont au coeur du programme d'économie familiale.[7]

Au Canada, l'économie familiale a été inscrite -sous d'autres appellations- au curriculum scolaire depuis la fin du siècle dernier. Nous, enseignants de cette discipline, sommes des partenaires fidèles, engagés et soucieux de dispenser une éducation de qualité et adaptée aux réalités socio-économiques.

Nous réalisons tous les jours auprès de notre clientèle, comment l'économie familiale lui est utile. Ce programme constitue un **outil privilégié** pour rejoindre et intégrer les nouveaux Québécois en les initiant aux nombreuses facettes de la culture d'ici.

Nous constatons que **100 heures** d'enseignement de cette discipline dans le curriculum scolaire, **c'est très peu**. Nous pensons aussi que certains objectifs des programmes d'études de la formation de la personne se chevauchent, manquent de continuité et d'approfondissement. Ces raisons nous avaient conduits à présenter un **mémoire** au ministre de l'Éducation, en juin 1992; ce mémoire proposait **une démarche d'intégration de l'éducation personnelle, familiale et sociale** échelonnée sur les cinq années du secondaire. Cette proposition mérite à notre avis une étude approfondie, dans le but de répondre toujours mieux aux besoins fondamentaux des adolescents.

Maintenir obligatoire l'enseignement de l'économie familiale au secondaire, c'est une façon de reconnaître, à l'aube de l'**Année internationale de la famille**, l'intérêt que le gouvernement du Québec porte à la famille et sa volonté de travailler à l'épanouissement et au bonheur de tous ses enfants. L'orientation actuelle de votre projet, madame la ministre, nous laisse songeurs quant à ces préoccupations.

---

[6] Faire avancer l'école, p. 10.

[7] Programme d'études, Économie familiale, formation générale, 2e année, p. 2-3.

12. 10. 93 04:08PM -COLLEGE LAVAL P08

RECOMMANDATIONS

Compte tenu des éléments précités et dans la perspective de "Faire avancer l'école", l'Association d'économie familiale du Québec vous soumet respectueusement, madame la ministre, les recommandations suivantes:

- QUE LE PROGRAMME D'ÉCONOMIE FAMILIALE SOIT MAINTENU OBLIGATOIRE À LA GRILLE-MATIÈRE DE LA DEUXIÈME ANNÉE DU SECONDAIRE, POUR TOUS LES ÉLÈVES;

- QUE LE PROGRAMME OPTIONNEL D'ÉCONOMIE FAMILIALE PRÉSENTÉ AUX ÉLÈVES DE 4e OU 5e SECONDAIRE CONTINUE D'ÊTRE OFFERT À CES NIVEAUX;

- QUE LES PISTES EXPLORÉES DANS LE MÉMOIRE INTITULÉ ***VERS UNE FORMATION INTÉGRÉE EN ÉDUCATION PERSONNELLE, FAMILIALE ET SOCIALE*** SOIENT ÉTUDIÉES ET DÉVELOPPÉES POUR ASSURER UNE PLUS GRANDE COHÉRENCE DE LA FORMATION DE LA PERSONNE DANS LE CURRICULUM.

93-12-07